

**De la traite et
de l'esclavage
des noirs et des
blancs**

Henri Grégoire

LIREGRATUITEMENT.COM

**De la traite et de
l'esclavage des noirs et
des blancs**

Henri Grégoire

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

De la traite et de l'esclavage des noirs et des blancs

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec

ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression

"appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à

expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont

autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont

trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir

du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

put' ^•^'-*<' '«'» ^y-^^

m LA TRAITE

ET

ET

tlN AMI DES HOMHIS DE TOUTES LES COULEURS.

^AA-^i^yVUL-^

If you hâve a right to enslave others , there may be othera who hâve a ri^ht to €nslave you. #

Price, on the American révolution.

DE LA TRAITE DES NOIRS

Ihémistocue annonce aux Athéniens que, pour accroître la puissance de la république èl la délivrer d'un ennemi redoutable, il a liri

inoyen infailible , mais qui ne peut être révélé au public. Aristide est nommé pour être dépo*

sitaire de ce secret, et apprécier l'utilité du plan de Tfaémistocle , qui consiste à brûler la flotte de "JSierxès , réunie dans nn

port. Aristide , persuadé que le salut même de la patrie seroit

C 6) acheté trop chèrement par un acte contraire à

la morale^ d^dare à t^sseniblée qo^ ie moyen proposé serolt très-avantagenx, mais qn^il est injQste; et H est rejeté (ij. Dans un traité avec les Carthaginois, Q^oa> roi ^ Syracuse » sti-pôle expressément qu'us n'immoleront plus d>p\$|is à 8p4turne (f) j et Yingt-tfQis siècle^ après y en i8i4, dans un traité avec l'Angleterre y on stipule que, pendant cinq ans encore , les Français pourront faire la traite des Nègres ^ c'est-à-dire, voler ou acheter des hommes ea

Afrique , 1^9 ^rmch^f* à leir tevro nati^ , à tous les objets de leurs affections, les porter aux Antilles, où, vendus comme des bêtes de somme, ils qrT<^r^^de4eujrs\$:^cnj^ dç\$ ch^mpi^i dantles frui^, ^ar^iepdirpnt à d'autrçs, et tr9meft)ut uflepqbible exis^çQçe , 9«^n.s! autre çojasql^on, ^ ^£ip.d? chaque jour , que, d'avoir fait uu pas

de pl.u^, vej p. IçtOmbçia y. Aristide çt Gdon

çtpie^ (i^^tres, nous sommes. chrçUe^s,

^^■ipr^*"»*^»^^^_i

(ip Yojfi* Pb^fiarque, vie Je Thémialocla» n\ ^g. {^} Ideji^^ des Délais de U jusiiciB divi|pte«

(7) A peipo ai-je \mçé cp^ ïïiq4s, qu^on me cne

en anglais et en français ; The Hng can do no wrmg^ le roi ne peut faire, mah Actuelle-* xiient y en France oomme rn Anglêterfe ^ on «e^ corde fictivement au chef de TÉt^t îâ feculté d'être infaillible et impeccable. La responsabilité ne pèse que sur

les ministres. C'est d'ailleurs ce que les actes ministériels que sont dirigés nos observations; mais, comme dans la stipulation de la traite des Nègres, ils n'étaient que les organes des marchands d'hommes, il n'est pas inutile d'envisager un moment la conduite que les députés anglais, ont tenue la plupart de ces derniers.

Jadis ils avaient mis sérieusement en problème, si les Noirs pouvaient être comptés dans la classe des êtres raisonnables. Bientôt il leur fallut céder à la multitude des faits qui, sur cet article, les assimilant aux Blancs, attestent l'identité et l'unité de l'espèce humaine. Les partisans de la traite déclarent présentement qu'il est absurde d'élever des doutes à cet égard; ils se réduisent à contester aux Noirs de faibles facultés.

(8) Les mêmes aussi énergiques, aussi étendues que celles des Blancs.

On pourroit leur répondre que les talents ne sont pas la mesure des droits : aux yeux de la loi, le domestique de Newton étoit l'égal de son maître. Mais, pour établir la supériorité des Blancs sur quels sont les moyens de comparaison? Dans une brochure nouvelle, sur l'Esclavage colonial, on lit textuellement que le Noir n'est susceptible d'aucune vertu (1). Cette assertion n'est-elle pas un blasphème contre la nature et son auteur? Vice et vertu sont des termes corrélatifs : à un être insusceptible de moralité, pourroit-on reprocher une perversité qui seroit le résultat inévitable de sa nature? Des circonstances accidentelles et des causes locales ont empêché ou arrêté en Afrique la marche de la civilisation ; mais quand les Africains en ont partagé les avantages, sont-ils restés inférieurs

aux Blancs[^] en talens et en vertus ? Les preuves

(i) "Voyez Mémoires sur V Esclavage colonial , par M. l'abbé Dillon. 8[^]. ^ Paris ^ i8i4, pag. 8-.

. (9) • an contraire, accumulées dans l'ouvrage sur la

Litterxiture des Nègres, pourraient être for-* tifiées de nouvelles preuves.

Dans les désastres de Saint-Domingue, des forfaits épouvantables ont été commis par des hommes de toutesles couleurs} mais à des Blancs seuls appartient l'invention infernale d'avoir tiré à grands frais, de Cuba, des meutes de chiens devorateurs, dont l'arrivée fut célébrée comme un triomphe. On irrita, par une diète calculée , la voracité naturelle de ces animaux;; et , le jour où l'on fit, sur un Noir attaché à un poteau , Tessai de leur empressément à dévorer , fut un jour de solennité pdur les Blancs de la viHe du Cap , réunis dans des banquets préparés autour de Tamphilhéâtre , où ils jouirent de ce spectacle' digne de cannibales (i). Comparez ici la conduite des Blancs , qhi se disent civilisés et chrétiens, avec celle des esclaves

(1) Tojez le Cri de la nature, par M' Jaf te CbânUtte. 8"* . , Cap Henri^ i8io^ pag. 48 et fuir. Ce morceau mi écrit avec l'énergie de Tacite.

(roi qui , la plupart ; avoient été privés des ressources^ ile l'éducation et des lumières de FEvangUe , et voyez à qui reste l'avantage du parallèle.

Peputs vingt-<ûnq ans, des calooiniateurs n'ont cessé d'imputer les trqubles de Saint- Domidgueux ains des noirs. Si la ju&tificatipîf de ceux-ci n'éloît pas portée à l'évidence , il» la

trouveroient dans l'aveu franc et naïf d'un Colon dont l'ouvrage vient de par<Htre (i). ' >

En 179X, M. dix ChUleaUjirgP^verineur dd Saint-Domingue, ayant convoqué Je^ IOÛli^eei de la province de l'Ouest poui^^ç^lë^rer lafeH^ du 14 juillet y on y vit ra^s^mt^l^s les Dr^gon^ coloniaux blancs et les Dragoi^s, ^ègre^ eti çw-r lâtres libres. On distribua des rubans tricolc^e^ aux premiers ,, les autres s'al^endpiwt j^vec raison à recevoir la même faveur; mais sur les rêi el^i^atioi^s de quelques Blancs .j, o^la refusa ap^ Dragons î;^9irs et sang mêlé. M- Grouvei avoue «que la guerre civile prit naissance à

(1) yoyess Fçïils historiques sur Saint" J^mingue , depuis 1786 à i805, par M. GrouteL 8 .,Ptppis^,i8i4i

tf l'occasion de q^ r^fusi aunat ip)a\$te qpe ridl-

. JP41»3 Piimpppsité d'quvr9^e8 et 4'opusoales publiés sur les Colonies par des planteurs, il en est peut-rétfe j^us de cent où ils «ssurent que le travail de b cuUnra , dans ces contrées brûlantes > excède les forces des Européens^ et ne peut être exécuté que par dçs Nègres. Les piurtîsaiss de l'esclavage éludoient ou nioient les faits qu'on, leur opposoit, et ces dénégations étoient conmtanément assaisonnées d'injares aux amU des noirs; mais voici un autre Colon qui les justifie encore sur. cet aitkk : le passage mérite dfêtrtt cité : , . .

« Les engagés ou trimte-sm mda^ qm étoient Qi des Blanw> faisaient dans Forîgine de l'établis- iç;aemeqt de Saint^Domingoe^oe que font an-- <c jourd'bui les Nègres ; même jde nos jours « presque tous les habiians de ia dépendance

> "i"» ■ ■ *.l I 11 fn > ■ H ■ ■ «MI'

Tôgez les premières pages însq[a'a la page lo inclasîf einent.

(i) Jhùì/

ce de la grande Ansi& , qui sont en général des « soldats, des ouvriers ou de pauvres Basques, « cultivent de leurs propres mains leurs hait bilations; »

« Oui , je le soutiens et j'en ai Pexpériencè , ' K les Blancs 'peuvent sans crainte cultiver la « terre de Saint-Domingue, ils peuvent labou-^ « rër dans les plaines dtspuis six- heures du mac< tin jusqu'à neuf , et depuis quatre heures île <[l'après-midi jusqu'au soleil Gouché.> Un Blanc « Avec^sa ohàrrue fera plus d'ouvrage dansda oc journée que cinquante Nègres. à la houe, et c(«la lerre sera mieux labourée; les, Blancs , ea « outre , seront plus propres à cultiver les \w^ (£ dins, à former et à enlre-tehiir l^s praii^es <sc «dont on manque dans ce pays pour l'améli-lio- « ration des< bestiaux , des chevaux et autfeô ce animaux (i). » ^ ^

'Un des ;éccivam8 qu'on vient de citer trouvé bon que les Nègres soient soumis au fouet.

■ ■ ' ' ^ ■ — — i — >i I II ^ — ■ — I ■ m — — — — — — ■ ■ ^lii-
^f' .

(i) Voyez X>e Saint-Domingue , de ses guerres, etc., par M..Drouin de Bercy. 8'. ; Paris; 18 14, p. 122 et iaS.

(i3) « Des soldats, notis âit*il , passent aux verges , ta aux courroies, sont fusillés; faut-il pour celace supprimer les militaires (i)? »'Les notions les plus simples du sens commun re-

poussent toute parité entre, des punitions infligées en vertu d'un jugement. fondé sur les lois militaires et les punitions arbitraires infligées aux esclaves^

Si l'on en croit beaucoup de planteurs, lecr esclaves, travaillant sous le fouet d'un commandeur y étoient plus heureux que nos paysang^ d^ l'Europe , quoique jamais il n'ait pris envie , même à aucun de ces^ prolétaires des Côloniea, nommés Petits Blancs^ d'échanger sa situation avec celle d'un Noir; et, en dépit des argumens par lesquels on veut convaincre > ces Noirs do leur bonheur, ils s'obstinent à ne pas y croire*

Notre intérêt , disent les Colons, n'est-il pas de ménager noa esclaves? Les charretiers d« Paris tiennent . précisément le même langage en parlant de leurs chevaux qui , par une mort

(i) Voyez Mémoire sur VEsclavage colonial , etc. , pag. ig.

(i4) anticipée , périssent excédés d'inanition , d» fatigues et de cOupS; Si des relationa sans nom^ bre n'avoient a}pris a l'Europe quel' estle sort des esclaves dans les Antilles , il suffirait de jeter les yeux sur le tableau déchirant qu'en a traéé un ecclésiastique qui , pendant son séjour à Saint-^ Pomingue , déployoil à leur égard une charité cofaipatissante. Tel est peut-^être le motif pdur lequel l'ouvrage anonyme du Père Nicole aon (i) est rarement cité dans les écrits àea partisans de Fesdayage» Pour émouvoir h pi-^ tié^ ils parlent dfe lewds soeurs : ont-ils ^maia articulé un mot, tin seul mot sur le^ soeurs de leurs esclaves ? Quel moyen de raisonner avec dès hommes qui , si l'on invoque la religion , la charité ^ répondent en paclant de cacao , de Jf>sXLes de coton , debdsmce du commerce; Car,

TOUS disent^ls , qtie deviendra le commerce si l'on supprime la iraité ? Trouvœ^n on qui dise:

(i) "Voyez JEssal mr VHiatom naturelle de Saint- Dominguey etc. 8<>./Paris, 1776, pag. 5i-59*

(i5) En la continbant que deviendront la justice ék rhumanité ?

Aappellerai^je les inculpation.^ bannaléê^ et led mensonges liiultipliés-dont la t'épétition tenojt lieu de prends? Ib assuroient que les amis des rtoirs rendut» aux Anglais , payés par les Anglais et parkdNqit^y étoient ennemis dès Blancs et Yûuloieit &ire égorger les Blancs ; comme si i'ou ne pottvoit pas et si Ton ne devoit pas simaUanément aimor ies.uns à Tégal des auti*es.

Lorsqu'à l'Assemblée Constituante une dis*^ cussion avoit eu liea sur le sort des esclaves oul dessang^mêiés^ les députés qui avoi^nt detnartdé ^u'u'n restreignît l'autorité des maitiies pdQt étendre ceUe de la kn , devenaient par là mêiftè Je\$ objets de l'adimosité de ceux-ci , qui le lendemain faisoient crier dans les rues : <^ Yoidi u h, liftte des députés qui ^ dans la séante d'hier, (f. ont voté en faveur de l'Angleterre contre la ce France, y) Le aèntiment qui rattache les hommes de bien à la défense des Afri-caips ^ s'est renforcé par l'indignation qu'inspirent les libelles de certains individus qui ^ d'après leuf

[uopre cœur, jugeant tous les hommes ', ne

croient pas sans doute à la vertu désintéressée^ et supposent toujours^aux autres dés sentimens vils. Non y la postérité ne pourra jamais concevoir la multitude et la noireur des menaces y des impostures, des outrages dont, jusqu'à l'époque actuelle in-

clusivement , nous fûmes les objets et dont plusieurs d'entre nous ont été les victimes : on essaya même, et sans succès, de flétrir le nom de Philantrope, dont s'honore ^quiconque n'a pas abjuré l'amour du prochain. Puis , d'après le langage usité alors , il fut du bon ton de répéter que les principes d'équité , de liberté étoient des abstractions , de la Tnétafphysiqu^^oixe même de V idéologie, car lé despotisme a une logique et un argot qui lui sont propres.

Dans V Exposition des produits de V industrie en l'an X, un fabricant de Carcassonne présenta des draps pour la traite des Nègres (i).

(i) V. Exposition des produits de l'industrie, an Xj

(»7) Sans encourir le blâme de juger témérairement,

on peut croire que tous les syllogismes sont subordonnés à l'intérêt de sa manufacture. Hors de là, tout doit être pour lui abstraction et métaphysique, h en est de même des armateurs qui voudroient partir pour la côte de Guinée , avec l'espérance qu'après les cinq ans révolus 9 pour continuer la traite , elle seroit prolongée indéfiniment.

Mais avec des hommes auxquels on ne peut accorder de l'estime , ne confondons pas tous les planteurs, il en est qui avoient adouci les rigueurs de l'esclavage , soit qu'ils fussent di-

rigés par des sentimens de bonté, soit qu'ils sentissent la nécessité de composer avec les cir* constances , car il faut souvent tenir compte aux hommes du bien qu'ils font et du mal qu'ils ne font pas , sans scruter trop sévèrement les motifs qui président à leur conduite. On voit actuellement des Colons disposés à re-

connecter dans les ci-devant esclaves, des cultivateurs libres, auxquels on accorderoit un quart du produit. Ce système avoit été établi par Tou/m>

saint-Loaerture , pour lequel ^ enfin , est arrivée la postérité qui , en Europe , réhabilitera sa 'mémoire (i) ; système suivi par ses successeurs jusqu'à l'époque actuelle, et qui est très -bien développé dans l'ouvrage publié par M. le ^colonel Malenfant (a). Louer un écrit sur divers articles ne n'est pas approuver tout ce qu'il contient.

Le Danemarck a la gloire d'avoir, le premier^ aboli la traite des Etats-Unis et l'Angleterre , voulant mettre un terme aux crimes de l'Europe contre l'Afrique, ont de même pros- crit le commerce du sang humain , et cette mesure, adoptée ensuite par les gouvernemens du Chili , de Venezuela, de Buenos- Ayres, - fait p^rtie de leurs constitutions. Cette révolution , dans une partie des deux mondes , est

(i) Voyez The History of Toussaint Louverture ^ (parM.Stephén.) 2.* édit 8.*» London, 1811.

(2) Voyez Des Colonies, et particulièrement de celle

de Saint-Domingue, par le colonel Malenfant ^ 8\^

"tirés, 1814. ' V

(19) *à une mixte tria U3& persévérans de philanthropes

respectables , dont les noms sont devenus ^eu-

ropéens y et parmi lesquels figurent , en première ligne , Wilberforce , Th. Clarkson , Grand- ville Sharp , etc. , etc. , et avant tout on Frisia- çais né à Saint-Quentin , le célèbre Beccais. "La

France , où tant de choses se sont opérées par soubresaut, partageroit l'non«Ur de cette amélioration dans les lois des esclaves si les actes administratifs et législatifs n'étaient pas soignés aux phases de la versatilité nationale. En Angleterre, cette réforme a été préparée, puis commandée par Topinion. Des villes où Jadis un ami des Noirs eût risqué d'être inouï, telles

que Bristol et Liverpool , se promoncent, safl^ réserve, contre l'article stipulé avec la France, à tel point que leurs ' pétitions sont revê-

tues , à Bristol , de vingt sept mille signatures, et de trente-six mille à Liverpool. Elle sera mémorable la séance de ta société , ' peut -Vaholition de la traite ^ au mois de jnih dernier, sous la présidence du duc de Gloucester,

(ao) Cependant il faut relever une erreur consignée dans son procès-verbal , article 6.

a La société a pensé que la disposition mani* <ic festée en France , en faveur du commerce des esclaves , au moment où éclate une nouvelle ferveur pour les institutions religieuses , % provient , sans doute , de ce qu'on ignore « dans ce pays la vraie nature et les effets de ce «c commerce, etc. (i). »

1°. La tendance manifestée pour le commerce des esclaves n'est pas l'effet de l'igno* rance sur la vraie nature et les effets de ce Commerce. Cett^ tendancet^ est suggérée par Ta varice , Tafreuse avarice pour laquelle rien ;ii'est sacré.

2"*. Il est douloureux , mais nécessaire y de dire à cette respectable société , que cette ferveur nouvelle pour les institutions religieuses n'existe ^uère que dans le désir des vrais chré-

{i) Foyez Tart. é des résolution^ de cette société , daw; le Mo-
ming"ChrQni4:le , du i8 juin i8i4.

(ai)

tierfs, c'est- à -dire d'un petit nombre d'indi^ vidas. Quelques
cérémonies pompeuses sont un symptôme équivqque de piété ;
c'est par la correction des mœurs qu'il faut en apprécier . le résul-
tat. Il faut Juger l'arbre par les fruits; or , la France , envisagée
sous cet aspect , offre un tableau déplorable de détérioration
morale.

<£ Ne faites à personne ce que vous ne vou- (^ lez pas qu'on
vous fasse.; faites à^utruix que tt vous désirez peut vous-même ;
aimez le proin chain comme vous-même {i) : y> voilà les
maximes qui , émanées du ciel , sont le rocher contre lequel vien-
dront à jamais échouer tous les paralogismes de la cupidité*

L'Exode et le Dentéronome prononcent la peinedemort contre
les vendeursd'hommes(2).

Ce crime est compté , par St. Paul , au nombre

(i) ^ . Tobie: 4,T. iCj etMath.^ 7^ 22;el i9;T. 191 Mar. 1^, 3i, et
passim.

(2) F', Exodç; 21, 16, et Dealer. 24, 7.

des plus éiionnes(i), et néanmoins certains Co- • Ions voo-
droient le travestir en açiivre méritoire , en alléguant que te
transport des Nègres en Amérique est an moyen de les convertir.

Mais personne n'a porté plus loin cette hypocri* sie du zèle
que les armateurs de la Havane» En 1^1 1 , les Corf^^ extraordi-
naires a voient abrogé la traite, sur Ja proposition du curé Guridi

, dé** pâté de Thiascaia. Le décret fut ensuite rapporté sur la demande des Havanois , les seuli? Espagnols qui aient réclamé contre ce décret» I/avartec , couverte d'an voile religieux , prétendit que le christianisme étoit intéressé à ce qn'pn perpétuât un commerce qui conduit tant d'individus au désespoir et au suicide» Un écrivain a convert de bonté les tartui^s de Cuba. Par des preuves multipliées, il établit que là traite a répandu en Afrique des préventions 1)1» , en fermant dans cette contrée les portes au cbristianisme , ont accéléré les progrès du

(2) r.I^Thiinoih. i.ia.

Ca5) malbométbine. D^ailleurs, on outrage la religion de l'évangile , en roalant faire croire qu'elle peut approuver ce que la loi naturelle con* damne (i). '

Tandis que, par delà le Pas-de-Calais et PÂilantique , la vertu et l'éloquence déploient tant d'efforts contre le commerce de la liberté humaine, quel scandale présentent chez noua le silence et l'indiffi^ence même des hommes qu'ondésigne sous le titre de gens de bien ! Peut-on citer une seule pétition d'une ville , ou d'une» corporation , contre l'article du traité relatif à lar traite, qui , en Angleterre , a soulevé toutes les âmes ? Nous avons au contraire à déplorer le scandale d'une pétition arrivée de Nantes ; qui sollicite la prolongation des malheurs de l'Afri^ que afin d'enrichir quelques Européens.

Sons l'Assemblé^ Constituante , beaucoup d'hommes éclairés eussent rougi de se mettre en contradiction avec eux-mêmes et avec, cette

. (i) V. Bosquexo del Comercio en Esclavos, eue,, par Blanco ; 8^., Loiido, i8i4.

(a4) déclaration des droits , tant calomniée par le despotisme , au moment où ils voulaient fonder sur cette base là liberté publique. La plupart de ces hommes sont morts, plusieurs même sur l'échafaud: entre autres, Brissot; et parmi ses accusateurs au tribunal révolutionnaire y on voit figurer des Colons (i). Dans toutes les sociétés, il est des individus qu'on ne peut jamais considérer comme adoptant telle opinion ou tel parti, par la raison qu'ils sont de tous les partis» Hommes de circonstances , ils épient les événements ^ prennent la livrée qui est en faveur , et , comme les apostats de toutes espèces , se montrent ensuite les ennemis les plus acharnés de la cause qu'ils ont désertée. D'autres sont des méticuleux qui y découragés par la persécution y tiennent la vérité captive : doux par tempérament , on ne doit pas les appeler vertueux , car il n'y a pas de vertu sans courage. Que peut une minorité presque imperceptible , au milieu

(i) V. le Rapport sur les troubles de St.^JDomingue , par M. Garan-dç-Coulon, t. IV/pag. 4⁴ et suiv.

(a5) â une multitude sans caractère et sans opinion fixe ? Cette absence d'opinion est le prétexte dont s'armèrent dernièrement les partisans de l'esclavage , pour repousser le moyen qui , seul , pourroit la faire naître et pour faire ajourner la liberté de la presse : avec cette manière de procéder, on est assuré de tenir toujours la nation dans les lisières.

• Le préjugé sur la couleur existe encore chez nous , à tel point que la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut , en décernant l'honneur 'de la correspondance aux savans qui l'avoient avec l'Académie des sciences, à laquelle elle succède , n'y a pas compris M. Lisle-Gouffroy, officier du Génie , directeur du dépôt de la Marine à l'Ile de France , qui nous a don-

né la carte la plus exacte de cette île et de celle de Bourbon : il est connu par d'autres travaux scientifiques. Dira-t-on que c'est par oubli , lorsqu'on avoit en main la liste des correspondans de l'Académie? Par quelle fatalité d'ailleurs l'oubli seroit-il tombé précisément sur

mi homme qui est sinon Noir, du moins- sang mêlé an premier degré?. S'il est vrai que l'ns^titut doire subir prochainement one nouvelle métamorphose, sera-ce pour y admettre Lis* let*Gcoffroy, ou pour en retrancher ses défenseurs?

Les journalistes pourroient exercer sur l'opi-^ nion une espèce de magistrature aussi honorable , que salulaire^ et quelques-uns se sont constitués défenseurs des principes , tandis que d'autrea s'efforcent de les décrier : c'est une tâche qu'ils acquittent avec ferveur. Le despotisme des galettes n'est qu'une dérivation d'un autre despo^ tisme qui peut impunément outrager quiconque . lui déplaît, dans tous pays où la censure est établie. Quelques hommes , jaloux de conserver leur indépendance et des titres à l'estime publique , refuseront des articles dégoûtans d'adulation ou de n^échancté; mais pour les punir de ne pas vouloir parler, on les forcera à se taire. Vous avez refusé d'insérer tel article , on vous interdit d'insérer celui - ci. Quant aux autres

C ^7) périodistes , 39 attendent le mot d'ordre pour

déchirer un ouvrage et l'auteur : la faveur la plus insigne qu'ils lui accordent, est de n'en dire mot; par' cette raison , plusieurs ont gardé le silence sur les bons écrits de MM. Clarkson et Wilberforce, qu'on vient de réimprimer dans

notre langue (i). Quelques citations qui se rattachent à mon sujet, trouvent ici leur place* La calomnie, qui depuis long-

^temps imputoit au célèbre Las-Casas d'avoir introduit la traite des Noirs, calomnie tout récemment répétée dansdi vers écrits,avoit été complètement réfutée^ par une dissertation insérée dafis les Mémoires^ de l^ Institut (2). En 1809, un journaliste rendant compte , à sa manière , de l'ouvrage sur la Littérature des Nègres , avouoit franchement

^^.^mmt

(1) Résumé du Témoignage touchant la Traite dès

Nègres, etc, et Essai sur les Désavantages, etc. y par Th. Clarkson y 8", Paris, Ad. Égron , 18 14. Lettre au prince de Talleyrand, par W. Wilberforce. 8." i8i4.

(2) V. Mémoires de VInstitut, classe des scienc, mor, et polit, , t. IV, pag. 45 et suiy.

qu'il n'avoit pas lu cette apologie, mais qu^il n'y orqyoitpas (i). Le trait du cuisinier nègre ^ jeté daps un four brûlant par ordre de sa mai* tresse, pour avoir manqué une pièce de pâtis-r série, n'est que trop avéré. Le même périodiste nie le fait; et de quelle preuve s'appuie sa dénégation?»// ny croit pas! Que pourroit-on opposer à cette puissante dialectique? Un adtre a£Brmoit que l'auteur de ia Jbittératut^ des Nègres proclame que toute réi^olte est légitime (2). Une imposture si infâme suffiroit pour flétrir celui qui l'impute sans y croire, car il

s^it qu'il n'y a pas un mot de cela dans l'oiu^

vrage.

On répétera (n'en doutez pas) ces clameurs perdues dans le vague : Les amis des Noirs i^eulent égorger les Blancs y les phi-

l'antropologie sont vendue aux Anglais; la question de la traite est purement anglaise, et n'est qu'une

(1) V. Journal de l'Empire, 20 octobre 1808. «

(2) y. le Publiciste, 9 septembre 1808.

fourberie anglaise : l'accusation fût-elle vraie, il serait également vrai qu'au moins, sur cet article, l'intérêt de l'humanité coïncide avec celui du gouvernement britannique.

Les marchands d'hommes convoqueront peut-être l'arrière-ban de la littérature pour prouver que des réclamations faites au nom de la religion et de l'humanité portent l'empreinte à jacobinisme et du jansénisme ; ils pourront

même avoir besoin faire retentir les chaires chrétiennes devenues en divers lieux des arènes du

haut desquelles la haine verse ses poisons avec une hypocrisie ascétique. Il y a sans doute dans le clergé des hommes trompés, comme l'étoit ce bon abbé Pey qui, je le sais très bien dans lequel de ses ouvrages, s'avoue naïvement partisan de l'esclavage d'après ce que lui a raconté un planteur ; la Sorbonne professoit sur cet objet une doctrine bien différente, à une époque où aucune influence étrangère ne modifioit ses décisions. Celle qu'elle rendit en 1697 contre la traite et l'esclavage fut mal accueillie des Colons, à ce que nous apprend le P. La-

(50) bat (i). Avant la Sorbonne, la congrégation de la Propagande, par l'organe du cardinal Cibo, avoit intimé aux missionnaires d'Afrique l'ordre de s'opposer à ce qu'on vendît des Nègres (a). Le pape Alexandre III écrivoit jadis à Lupus, roi de Valence

/que la nature r^ctfant pas fait d^eselaves , tous les hommes ont un droit égal à la^ liberté (5). Paul ill, par deux brefs du lo juin i537 , lançoit les foudres de l'Eglise

contre les Européens qui spolioient et asservisàioient les Indiens ou toute autre classe d^ndivi» dus (4). Ces déclarations mémorables de deux pontifes leur ont mérité les bénédictions de là

(i) Y. f^ofogês aux tles de r Amérique ^ par La} >at> t. IV, pag. 1 19 et tacK

(n) V* jiétlêy Collection , t. H, f^g. i54 j et Benezet^ pag. 50. ,
...

• . (3) V. M^toriûf Anglicanœ ècripéoreSf in-foL , 'Ldil-* dini; 165^9 1. 1, pag. 560.

(4) V.'&s Brefs de PauLlllj dans Bemestal, Hist, dm Çhiappa^ liv. III, c. i6 et 17 j et Ilistoria de la Retfo» litcion de Nuepa Espana, par M. Miér y Gaerra. 8"., London/t,Il, pag. S/fieïïf/, '

(5i) postérité. Oh ! combien^ en mériteroieht et eft obtiéndroient des prélats qui, procédant d'aprèfi les formes canoniques , frapperôientde censures tout vendeur, acheteur et détenteur d'esclaves l^ Cette juste application dès peines spirituelles aaroit le triple avantage die réparer en quelque sorte l'abus qm les avdit discréditées , d^ préparer la voie à la conversioli des peuples dont on auroit protégé l'exifirtence, et de contribuer puissamment à extirper. un des fléaux les plus désastreux pour l^espèce humaine. Cette sentence ébranleroit peut-être la conscience de potentats qm^ sans scrupule , disposent de k liberté des

hommes; elle consternerait surtout des ministres des autels qui tant de fois ont préconisé les forfaits du despotisme.

Etant à Clapham, en 1803, chez M. Wilberforce, il me demandait si dans le gouvernement français on trouverait quelque disposition à se concerter avec celui de l'Angleterre pour l'abolition de la traite : ma réponse fut négative ; mais certes j'étais loin de soupçonner que d'un

ans après on sanctionnerait formellement la prolongation de ce commerce.

On alléguera vraisemblablement le prétexte banal connu sous le nom de raison d'Etat : cette raison, si fameuse chez les publicistes y que le Pape Pie V appelait la raison du diable (i), est le bouclier derrière lequel se retranchent des hommes qui veulent échapper à l'impuissance y derrière lequel s'ourdissent les attentats les plus cruels contre les peuples*. La politique est communément en pratique l'inverse de la morale ; mais en théorie n'est-elle pas la morale elle-même appliquée, ou plutôt applicable aux grandes corporations de l'espèce humaine ? Ce qui, dans les transactions entre particuliers, serait répréhensible, change-t-il de nature quand

(i) Sur la raison d'Etat que Clapham élévoit, au-dessus du droit commun ^ Yo j. Dissertatio de ratione statu f etc., auctore (Hyppolito a Lapide) ^ Bogislas Philippe de Chemnitz) ^ ISaudé, Considérations sur les coups d'État U BoccaUni Fietta, del Parlangone politico, etc.

on veut s'adapter au régime des nations ? Dans

le traité qui stipule la conservation de la traite ^

on avoue que ce commerce est repoussé par les principes de l'injustice naturelle. Ce qu'on peut traduire en ces mots : nous savons que la traite est un crime , mais trouvez bon que nous le commettions encore pendant cinq ans.

' Tous les armateurs pour la côte de Guinée et leurs partisans invoquent à leur tour la pré-

tendue raison d'état. La grâce la plus signalée qu'ils accordent aux adversaires de la traite est de ne voir en eux que des esprits exaltés , des hommes à courte vue, dont la théorie est séduisante, mais détestable en pratique. Plusieurs écrivains avouent que la traite blesse l'humanité naturelle, et qu'elle est un commerce révoltant (i); mais en même temps ils soutiennent que la raison s'oppose à l'abolition subite et c'est dire en d'autres termes, qu'en certains cas, la

(i) Référence d'un écrit intitulé : Résumé des Témoignages touchant la traite', etc., par M. Paliwot de Beau*» Tois. 8^e Pa^{re}; i4^e pag. 22.

justice naturelle peut être en collision avec elle» même. Accordez , s'il est possible , ces assertions qui confondent toutes les idées. Permettez-nous de croire que , malgré des antilogies apparentes, la raison, la religion, la philosophie, la liberté, la morale, sont en harmonie parfaite et qu'en dernière analyse toutes partent des mêmes principes, afin d'arriver au même but.

Pour étayer le système de la traite , on nous assure que les peuples de l'Afrique ont conservé l'usage des sacrifices humains;

oïl cite quelques faits qu'on pourroitaussiT appeler Ôl exception
 ^ suivant l'expression de M« de Beauvois ; mais à qui persuade-
 ra-t-iOh que les cent mille Noirs que l'on trainoit annuellement
 d'Afrique en Amérique eussent été tous imcnolés à une hideuse
 superstition ? Il ne resteroit plus qu'à préconiser comme bienfai-
 teurs du genre hu- Hjain ces armateurs qui les privent de la liber-
 té, sous prétexte qu'ils seroient privés de la vie, et qui pour is'en-
 richir les condamnent à un esclavage pireqie k mort.

Nos antagonistes consentent néanmoins à ce

(35) que la traite soit abolie , lorsqu'on aura ciTilisé les peu-
 plades de la Guinée et introduit parmi elles nos arts , nos métiers,
 nos sciences même (i). Certes la France y depuis long-^temps ,
 aurait pu et dû porter la civilisation sur les rives du Sénégal , où ,
 sans remords , sans dangers , elle formeroit des Colonies pros-
 pères sur un sol luxuriant y et plus rapproché de là mèrepatrie
 que ces Antilles dont une partie déjà lui est échappée et qui
 toutes bientôt peut-être échapperont à l'Europe. Mais la liberté
 civile n'est-* elle pas l'élément de la civilisation ? Le premier pas
 dans ce genre n'est-il pas de restituer aux individus les droits im-
 prescriptibles qu'ils tiennent du Créateur ? Telle est la base sur
 laquelle repose rétablissement anglois de Sierra-* Leone ; vouloir
 attendre , pour affranchir les hommes, qu'ils soient civilisés ,
 qu'ils cultivent les arts et les sciences, c'est substituer l'eifet k la
 cause et donner pour principe de la liberté ce. qui ne peut être
 que le fruit de la liberté* Le

(i) f^. ML de'BeauToii^ ibid,'f^f^* 22«

système des apologistes de la traite est habilement calculé
 pour éterniser l'esclavage.

Malheur à la politique qui veut fonder la prospérité d'un pays sur le désastre des autres, et malheur à l'homme dont la fortune est cimentée par les larmes de ses semblables ! Il est dans l'ordre essentiel des choses réglées par la Providence, que ce qui est inique soit en même temps im politique et que d'épouvantables catastrophes en soient le châtement. L'homme coupable ne subit pas toujours ici-bas la peine due à ses crimes, parce que, suivant l'expression de saint Augustin, Dieu a l'éternité pour punir. Il n'en est pas de même des nations : car, envisagées sous cette dénomination collective, elles n'appartiennent pas à la vie future. Dès ce monde, suivant le même docteur, elles sont ou récompensées, comme le furent les Romains, pour quelques vertus humaines (i), ou punies comme l'ont été tant de peuples, pour des crimes nationaux, par des calamités nationales. Ces calamités sont des événemens sur les-*

(O V, Saint- Augustin ^ d9 CivitaU Dei, lib. 3 et

(5?) quels en Angleterre les prédicateurs ont appelé fréquemment l'attention âe leurs auditoires^ La France qui, depuis un siècle révolu, fait à Dieu et aux vérités saintes une guerre impie, a bu dans le calice des douleurs : qui sait si la lie ne lui est pas encore réservée? Ce langage^ il faut bien s'y attendre, sera travesti et traité de fanatisme par certains personnages : c'est un de ces désagrémens pour lesquels on m'a fait contracter l'habitude de la plus entière résignation. Depuis long-temps, nos pla'mtes accusent les forbans des puissances Barbaresques ; il est flétrissant pour l'Europe qu'elle n'ait pas encore employé des mesures vigpureuses à la répression de ce brigandage devenu y depuis vingt ans y plus calamiteux. Autrefois, de respecta*bles Missionnaires alloient consumer leur vie dans loi bagnes africains et

adoucir les peines des esclaves en les partageant ; d'autres ecclésiastiques faisoient dans les pays catholiques des collectes destinées au rachat des captifs. Ces sources de bonnes œuvres sont presque taries , par la suppression des corporations religieuses et la persécution dirigée contre les

(58) Les ministres des autels. Oseroient-ils que les Français Algériens , Tunisiens , etc. ont commis des attentats comparables à ceux des Européens contre l'Afrique ! Et que diroit l'Europe , si tout-à-coup un nouveau Genseric , descendant peut-être , ou du moins imitateur du roi des Vandales , abordant sur nos côtes , y faisoit une invasion , en disant : ce J'ai voulu même libérateur. »

« Le prétexte souvent allégué pour faire la traite des Noirs , est la supposition que , dans leur pays natal , ils sont une nation libre ;

mais en Russie, en Pologne , on vend la terre

• • • avec les Serbes qui là cultivent-, comme un pluri-

leur des Antilles vend son habitation avec tant

de tête de Nègres ; comme un propriétaire

vend une ferme avec le bétail nécessaire à l'ex-

ploitation. Ne fait-on pas à-peu-près la même

chose en Irlande , prend , on donne , on vend , on

vend les villes , les provinces sans faire des

habitants ? C'est ainsi que la Louisiane , de Venne

un eflet commercial , a passé de main en
main dans celle d'un gouvernement , qui , après
avoir tant disserté sur les droits de l'homme ,

à , sans scrupule , acheté cette contrée. En Italie , on fait
les Juifs , on rétablit la féodalité. En Espagne , on ressuscite
l'Inquisition', dont l'existence est calomnieuse et qui a fait
brûler les ancêtres des Rois établis dans mes états. Le despotisme y tourmente des hommes qui s'étoient dévoués au bonheur
de leur pays , et ceux- même qui , d'après ses décisions , s'étoient
soumis à un nouveau Gouvernement. En Helvétie, des patriciens
, irrités de voir leurs ci-devant sujets élevés au rang de citoyens,
s'efforcent de reconquérir des prérogatives usurpées* En Angle-
terre , on fait la presse des matelots , et Ton condamne en Ir-
lande une nation entière à la nullité politique.

« Vous prétendez qu'on ne peut féconder le sol des Antilles et
avoir de» denrées coloniales , si elles ne sont arrosées des sueurs
des noirs mes arrachés aux régions africaines : mais je ne pas le
même droit d'enlever les artistes et les artisans Européens , plus
experte que moi comme patriotes , et sans lesquels jamais ne
fleuriront dans mes états l'industrie et les arts d'utilité et

(40) d'ailleurs ? Un Code Blanc , que prépare ma bonté pa-
ternelle ^ légalisera ces mesures et sera le pendant des Codes
Noirs ^ publiés chez vous pour régir les Antilles. »

Je, ne vois pas quels argumens on pourroit opposer à ceux du
nouveau Genseric : si le succès couronnoit son entreprise, bientôt
à ses pieds il verroit en extase et bouche béante , cette multitude
d'individus qui dans tous pays n'ont que des idées, des sentimens

d'emprunt. En flattant la cupidité par des pensions^ la vanité par des décorations , il rendroit tous les arts tribu-taires. Au Parnasse , où il faut toujours quelqu'idole, on s'empresseroit de briser les statues des hommes qui auroient cessé d'être puissans, pour y substituer celles des hommes qui le seroient devenus. Une foule de livres seroient dédiés à Genseric, le grand , le bien aimé y eic^y les savans attacheroient son nom à des décoi;vertes étrangères à ses connoissances {\} \b,

(i) Comme oeux qui ont accolé à de nouvelles famil* les de plantes tous les noms masculins et féminins de la famille qui ré-
gnoit dernièreent en France.

plapart des hommes de lettres chanteroient ses louanges; le génie même, ébloui par ses cotX" ^ quêtes , s'aviliroit peut-être en lui présentant des complimens adulateurs sous la forme, de menace niaise, dansle genre de celle qu'adrescoit Boileau à Louis XIV •

ce Grand roi^ cesse de Tidnere , oo je ceffe d'écrire. »

Des libelllstes , humblement soumis k la cen«

sure de la police africaine , iroient journellement

chercher le mot d^ordre dans une antichambre;

ils seroient chargés de diffiimer les écrivains qui

refuseroient de prostituer leurs plumes et tout

homme a caractère qui , même sans être fron-'

deur, ne se déclareroit pas admirateur de Gen*

série; ils répéteroient, jusqu'à la satiété, qu'il

est le Père de ses sujets^ l'objet de l'amour et
de l'admiration générale; dans l'espérance qu'il
.daigneroit abatsse sur eux un regard proteC'
teur , ils canoniseroient le Salomon, le TUum, le
Trajanj\cMarc^Âurele(\nï auroit daigné con*
quérir l'Europe et qui daignera U téf/ktiét er ; et
comme on apprécie presqt je tQOJoun h légitimité

des entreprises par leur issue et les résultats ; on béiiiroit Gen-
seric, on maudioit son de* vancier jusqu'à ce que lui-même fût
supplanté par quelque autre dominateur qui seroit béni et mau-
dit à son tour. L'histoire de France depuis vingt-cinq ans dis-
pense de chercher ailleurs des exemples à l'appui de cette
assertion.

Un jour aux Tuileries , entre Napoléon et un groupe de sénat-
eurs, s'établit sur les colonies une conversation peu favorable à
la liberté africaine. Il aperçoit un homme très connu pour être
partisan des Noirs, et l'interpelle en cesternjes: Qu'en pensez-
vous?... Je perise , lui dit-il , que fôt-6n aveugle il siiffiroit d'en-
tendre de tels discours pour être sûr qu'ils sont tenus par des
Blancs : s'ils etoieht Noirs la conversation auroît une teinte bien
différente. Cette réponse , qui provoqua le rire , contenoit ujie
grande vérite; car , changeons les rôles, et supposons que les par-
tisans de 1^ traite et de l'esclavage ont Tépiderme noir , tenez
pour certain que tous changeroient à l'instant d'opinion; tant il
est vrai qu'en général les hommes , si fiers de leur

Yaison , si chatouilleux sur leur réputation de . probité , sont dirigés souvent par les motifs que la probité et la raison désavouent ; leurs déterminations sont plus communément dictées par l'intérêt qu'inspirées par la justice. '

Au commencement de ce siècle on envoya à la conquête de Saint-Domingue , ou plutôt à la mort ; l'armée qui s'étoit illustrée sous Moreau, et dont on redoutoit l'attachement pour un général dans lequel le despotisme voyoit un rival. Armée et colonie tout fut perdu; Si, pour r^e-

conquérir cette île , un calcul machiavélique y envoyoit ces vieilles bandes couvertes de lauriers, dont on craint les réminiscences ^ le résultat seroit le même. - - -

•Dàni le nord de Itle qui éat là partie- la plus importante^ le^ Noirs ont un gouverne-, ment complètement organisé; quelque opinion que l'on ait sur la forme cprislitutive de ce ^o^vernement^ il pst certain qu'une législalioR r4^ gulièrè préj»idc à toutes les branches de l'admi- Bistration. En juin dernier les codes civil, cri^minel^ militaire et de policé rurale ^ étoient

SOUS pressé : l'oisiveté y est punie, le travail exercé par des mains libres y est protégé et récompensé, l'éducation et les arts y font des progrès ; des journaux et d'autres ouvrages y sont rédigés et publiés par ces en fans de l'Afrique à qui la mauvaise foi conteste des talens , et même Paptitude pour en acquérir ; la répudiation et le divorce sont proscrits ; au concubinage introduit et fomenté par la débauche des Européens, succède la sainteté du lien conjugal^ les mœurs s'épurent , la religion y est respectée (i) : certes^ voilà une amélioration sensible, un progrès dans l'art social.

Le chef a juré de ne pas souffrir le retour dç

(i) Dans l'ouTi^gQ ^tté précédemment^ de Saint-Do^ mingue , de ses guerres^ etc., pag. 165^ Fauteur veut ce que chaque Blanc soit tenu de se marier , ou au moins « d'ayoîr pour compagne une fille de sa 'couleur. » L'acception que présente ici le mot compagne , ne paroît pas problématique^ c'est sans doute par pudeur qu'ont évité l'emploi du mot propre. Mais ce sentiment ne de voit-il pas repousser une idée , une phrase qui affligera tQut ami des bonnes mœurs? ,

(45) Tesclavage, et, le premier janvier , à h fête an* nuelle de V indépendance j on renouvelle le serment de la maintenir : c'est déclarer que cegouvernement ne traitera avep les autres que d'égal à égal. Aux peuples amis les Haïtiens offrent un commerce lucratif, aux ennemis ils montrent leurs armes. Les ci-devant esclaves sont imbus de ce principe que nul ne peut être privé de sa liberté , s'il n'est coupable et j ugé légalement. Ils savent que l'oppression d'un individu est une menace contre tous les autres, une hostilité contre le genre humain. \ci s'intercale naturellement l'apostrophe d'un esclave à un armateur de Liverpool : Que diriez-vous si nous venions vous voler , ou vous acheter pour vous vendre chez nous ? Si les Haïtiens arment des bâtimens avec lesquels ils feront la traite de ceux des Blancs qui feroient la traite des Noirs ^ Européens, que direz-vous?

L'article du traité de paix concernant U prolongation de la traite a causé parmi eux une très- vive sensation. A l'instant s'est manifestée la résolution de prendre l'altitude la plus mena-

cante ; une population nombreuse présente d'une part des cultivateurs Ubres, de l'autre une armée aguerrie , endurcie aux

fatigues, sous la conduite de chefs expérimentés. Si l'on projette d'entretenir des fermens de division entre le Nord et l'Ouest de l'île , le danger communt doit rapprocher les esprits pour faire cause commune ; et si en cas d'attaque , des revers inattendus les forçdient à quitter la plaine, le désespoir auroit pour retraite inaccessible les forts qu'ils ont eu la précaution de bâtir sur les mornes; ils sont munis d'artillerie tirée des côtes , et autour de ces forts ils ont planté des. vivres. Dans le grand nombre ;de chances possibles , il en est certainement que la sagacité hu-paaine ne peut ni prévoir, ni maîtriser, et qui amèneraient un résultat différent; mais celui qu'on indique n'est-il pas le plus probable , surtout d'après les nouvelles arrivées récemment et surtout d'après le manifeste Haïtien du 18 septembre dernier?

Quelqu'un prédit , il y a vingt-trois ans (et cette prédiction lui valut bien des injures),

(47) c Qa^an joar le soleil des Antilles n'éclaireroit ce plus que des hoaijmes libres et que les rayons c< de l'astre qui répand la lumière ne tombece roient plus sur des fers et des esclaves (i). d Sa prédiction , déjà partiellement réalisée , aura son entier accomplissement. Les îles et le con« tinent Américain arrivent, à l'adolescence politi-que, etsijamais un peuple énergique établit dans Fisthme de Panama une communication entre les deux mers, ce golfe du Mexique deviendra le centre du monde politique et commercial.

Si les habitans de Haïti avoient des représentans au congrès de Vienne , ils feroient ob«

server , sans doute , que le droit de la France à^

les asservir est aussi illusoire que celui qu'ils s'arrogeroient de vouloir asservir la France, et qu'un peuple qu'on veut subjugué rentre dans l'état de nature contre ses agresseurs. Il seroit honorable pour le gouvernement français qu'il renonçât spontanément à la clause qui concerne

(i) V. Ijettit aux citoyens de couleur de Saint-Domingue. 8*, Paris 1791*

la traite : il est douloureux de penser que cette stipulation, la dernière sans doute de ce genre souillera nos annales.

Avilir les hommes, c'est l'infaillible moyen

de les rendre vils. L'esclavage dégrade à la fois les maîtres et les esclaves, il endurecit les cœurs, éteint la moralité et prépare à tous des catastrophes (i).

Fasse le ciel qu'on voie les puissances de l'Europe d'un concert unanime, déclarer que la traite étant une piraterie, ceux qui tentent de la faire doivent être saisis, jugés et punis comme forbans, admettre comme principe fondamental l'émancipation progressive des hommes de toute couleur, proscrire à jamais un commerce qui a fait couler tant de larmes, tant de sang et dont le souvenir perpétué dans les fastes de l'histoire est la honte de l'Europe

(i) Quinte-Curce a très-bien exprimé cette vérité : Inter dominum et servum nuUa caniciia est; etiam in pace, belli tamenjwra servantur, L. II, 8»

« Il est

Vi i Vrinrtrr iii iV— """"**"— —""""^ ^"*— *—**—*—
 ^~"*^""~*~*T^ ^mM

CHAPITRE II

DE LÀ TRAITE ET DE UESGLATAGE I^S mJMCS.

JJans la lutte entre le despotisme et la liberté ^ deux classes nombreuses s'opposent toujours

au triomphe de celle-ci. Les uns, prêchant l'o^

béissance passive au nom du christianisme qui

les désavoue , livrent les nations aux caprices

de quelques individus ; les autres , dans leurs rêveries sur le mécanisme des sociétés politiques , repoussent la religion , qui seule peut consolider l'ordre social et sans laquelle il s'é- , crouleroit dans les conviltsions de l'anarchie* L'homme sensé , Thomme de bien, marche avec circonspection entre les deux écueils du cagotisme et de l'impiété : mais le despotisme qui souvent a suscité et soudoyé les deux partis ^ profite habilement de leurs elcés ; par l'un , il dégoûte le peuple de la liberté ^ en lui per-

- (50) suadant que , toujours escortée de la licence ,

toujours subversive des propriétés , elle esf incompatible avec la sûreté et le bonheur ; par Fautre , il fait intervenir le ciel pour sanctionner les j^i^ures oppressives. Personne ne prétendit jamais posséder sa maison^, ses champs , ses bestiaux de droit di-

vin ; tandis qu'en vertu du droit divin , des gouvernans se déclaraient propriétaires incommutables des nations. Ils n'ont jamais produit cette charte céleste) mais quelques hommes , comblés par eux de richesses et d'honneurs , assurèrent qu'elle existoit. Toute puissance vient de Dieu , voilà le principe ; mais l'application de ce principe aux dynasties, aux faipilles , aux individus, dépend du choix libre des nations. Cependant, lorsque des penseurs voulurent élever des doutes sur la légitimité des prétentions despotiques^ ils furent traités de séditeux et punb comme rebelles, par ceux même qui étoient en révolte contre la volonté générale,

. Il n'est tyrannie pire que celle qui s'exerce au nom. de Ifi liberté et sous des formes légales.

(5i) De nos >ours s'est grandement perfectionnée cette tactique , au moyen de laquelle on a mys» lifié la grande nation ; l'iqtéret de l'État fat toujours le prétexte dont se couvrit l'ambition pour sanctionner ses attentats , ses dépréda* tions et cette suite , rarement interrompue , de guerres ruineuses doni le but et le résultat ne furent presque jamais le bonheur des nations.

Le poids des impôts s'aggrava par la créa«> lion de castes parasites , qui s'enorgueillissoient de leurs parctiemins et de leur feinéantise. La population fut alors partagée en esclaves titrés^ qui vivoient aux dépens des esclaves pauvres > laborieux et a&més. Voilà les Ilotes anciens et modernes.

L'oppression fut à son comble, lorsqu'on voulut forcer l'asile de la conscience et que la disparité de religion fut un titre pour proscrire , exiler ou du moins vouer à l'humiliation , des hommes j^ofessant un culte différent du culte dominateur.Yoilà l'inquisi-

tion d'Espagne contre les Juifs et les Maures. Voilà l'inquisition d'Angleterre contre les catholiques des trois royaumes.

(6a) n'est très-louable le zèle que déploie le 60a-

vement britannique contre la traite des Nègres , mais quand obtiendra-t-elle justice cette Irlande^ martyre depuis plusieurs siècles, ,et dont les annales présentent l'exemple unique dans l'histoire d'une nation entière qu'on a expropriée arbitrairement ? Lorsqu'on se montre si fervent en faveur des Africains , pourquoi refuser obstinément l'émancipation politique à cinq millions de catholiques ? Que répondrez-vous aux partisans de l'esclavage colonial , s'ils vous objectent que vous aimez les hommes à mille ans ou mille lieues de distance, pour vous dispenser d'aimer vos voisins et d'être équitables envers eux ? Quoi , le fils d'un Noir , né en Angleterre , aura , s'il est protestant , tous les droits de cité , qu'on y refuse impitoyablement à un Blanc , parce qu'il est catholique ! Faut-il qu'on ait à reprocher une telle inconséquence à un peuple qui , tant de fois , a déployé un caractère magnanime et généreux , et qui , dans ces derniers temps , a couvert de bienfaits les émigrés de France ? à un peuple

(53) dm le qd des écrivains sensés et des pré*

dicatems <mt élevé la t<hx , même contre les traitemens cruels exercés envers les animaux ! Les réglemens , affichés au marché de Smith-- Field j infligent des peines pécuniaires à quiconque les maltraite sans nécessité. Cet exemple louable est peut-être unique dans son genre» Les défenseurs des Africains doivent être si^ multanément les défenseurs des catholiques.

Agir autrement seroit une abnégation de droiture j une contradiction , et cependant peuton dire que, soit dans leurs

écrits y soit dans les débats parlementaires , les mêmes personnages aient tous développé la même énergie dans l'une et l'autre cause ! Rien de plus noble , de plus édifiant que les efforts de la société fondée pour l'abolition de la traite , mais pourquoi les mêmes individus n'ont-ils pas formé une société pour accélérer l'émancipation de leurs concitoyens catholiques ? Les Anglais pensent que leur honneur, seroit compromis en souffrant que la France continuât la traite : le sera-t-il moins si l'on continue d'opprimer l'Irlande ?

La législation coloniale outrage la nature , mais fut-il jamais un code plus monstrueux que celui des lois pénales concernant les catholiques Irlandais et en général ceux des trois royaumes ? Parmi les recueils qu'on en a publiés , et qui peuvent servir de pendant au Directoire des Inquisiteurs , par Eymerich , celui qui est attribué à Scully (i) suffiroit seul pour démontrer qu'en fait de persécution , Julien l'Apostat n'étoit qu'un novice ^ et que Machiavel seroit tout au plus un élève dans l'école à laquelle il a donné son nom.

Mais , dira-t-on , ces lois sont révoquées ou tombées en désuétude. En supposant que le sentiment de la justice ait eu à cet adoucissement autant de part que la politique , toujours il est vrai de dire que des Orange -men sont les persécuteurs infatigables des catholiques j qu'une partie de ce code est en vigueur , et que l'opinion en » aggrave encore le joug par

(i) y. Statement of the Penalties which aggrieve the Catholics in Ireland. 8th. > Dublin, 1802.

(56) des distinctions humiliantes : un kxrd protestant , un gentleman , un paysan à cette communion se croyent supérieurs

aux individus catholiques de ces états respectifs (i]. Cette nuance d'opinion se maintient sur les bords de la Tamise : car en Angleterre une sorte de

défaveur attachée à la qualité d'Irlandais, s'accroît par la disparité de culte. Ce préjugé contre une nation estimable la poursuit jusque sur les rives américaines, où se sont réfugiés tant d'Irlandais, parmi lesquels il en est beaucoup dont le mérite doit éveiller le regret de les avoir perdus.

Pour justifier l'aversion nationale, on a pu dire qu'en comptant les écrous des prisons, les greffes des tribunaux, les procès-verbaux d'assises du jury, le nombre comparé de criminels irlandais et anglais présente, sur la moralité respective des deux peuples, des données qui sont toutes à l'avantage de l'Angleterre. Le fait énoncé par les accusateurs est contesté

« *M«MMiMMaM*w«NM**Maaknw*«MM«i^H*MMiMMa-Miii«i^i^

(i): IbU, pag. iSf.

(66) par les accusés, mais admettons qu'il soit vrai que nous n'ayons le droit de nous enquerir des causes.

Il est des vertus qui ne fleurissent guère que dans le Tombeau de la liberté et de l'aisance ; il est des vices inhérents, pour ainsi dire, à l'esclavage et à la misère. Il est bon que qu'on a expropriés et asservis : a-t-on droit d'exiger d'eux ces vertus et de leur reprocher ces vices ? A leur place que serions-nous ? car elle est vraie en partie cette maxime d'un philosophe qui d'ailleurs a débité beaucoup d'erreurs : L'homme est le produit de son éducation et des circonstances. Si l'éducation est nulle, ou vicieuse ; si la patrie, mère

des uns, est marâtre des autres ; si des constitutions protectrices et en même temps oppressives , répartissent les avantages avec une partialité qui foment d'une part l'oi^ueil , de l'autre l'envie et la haine, cet état de choses accuse le Gouvernement : à ces causes si fécondes de dépravation- dans diverses contrées de l'Europe, si l'on ajoute les jeux publics, les loteries et tant d'institutions immorales qu'on entoure de prétextes spécieux , mais dont l'u-

nique bat est d'arracher de ^uargent, on sentira toute la justesse de eette observation : Que les Gouvernemens punissent souvent des crimes qu'ils ont Eût naître.

Ainsi , quand une législation tortionnaire , au lieu d'ouvrir à tous les membres du corps social les routes de l'instruction , de la considération y de la fortune, en rend l'accès plus difficile à une classe de citoyens, et lorsque, repousses des fonctions publiques, ils ne s'élèvent pas au même degré de culture que la caste privilégiée , qui fai^ut-ii inculper? Mais si leurs efforts triomphent des obstacles qu'on oppose au développement de leurs facultés intellectuelles et morales, qui faut-il préconiser ? Alors ri'est-on pas autorisé à croire qu'on les hait, parce qu'on leur a fait du mal , et qu'on persiste à leur faire du mal , parce qu'on les hait : c'est dans ce cercle vicieux que s'agite une passion qu'on a très-bien caractérisée en disant que ^uoffenseur ne par^u donne pas ^u

Toutes les raisons d'état qu'on allègue pour refuser rémancipation politique de l'Irlande , vien-

nent se briser contre les lois rigoureuses et la justice, qui frappent de nullité radicale là partie du serment du couronnement relative à cet objet. Une promesse contraire au droit natu-

rel, ne peut être ni licite, ni valide; le gouvernement anglais paroît l'avoir reconnu lui-même , lorsqu'il a révoqué plusieurs de ces lois» Et dès^lors à quoi bon cette di^ussioi pro* longée sur les engagemens qu'impose le eoro* naiionoath ? Ofi^ sait d'ailleurs quel abus cri*minel on fait depuis long^-temps en Europe des promesses les plus sacrées, qui semblent n'être que des mensonges légalement convenus. 1)»^ plupart des traités de l'Europ^e moderne cdiltiennent , pour première clause , qu'entre les parties contrâctantes il y aura paix et alliattiifée perpétuelle , quoiqu^on ne ptiisse ttiontrer jus^ qu'ici un seul exemple de c^tCe perpétuité; et , q uan t aux sermen», j^gez-en pat celui des- trenteneuf article» de l'Ë^e duglicaie , sur le séné desquels ou a tant disputé depuis tdi demisiècle. Est - il un seul dergyfnàn qui attache à tous ces articles l'acception ^t l'ineettion de

(59) eenx qui , 4ana Porigine , les firent décréter ?

La révocation de l'Édit de Nantes fut un acte également inique et impolitique. Les Protestans avoient autant de droit d'habiter paisiblement Je sol qui les avait vu naître , que le despote qui les chassoit. Des cris d'indignation se firent entendre chez vou»^ contre Louis XIV ; mais rappelez-vous que ka articles de Limerik , en 1691 , consacFoient'les droits des Catholiques dirlande , en prêtant le serment Xallégeance^ La violation de ces articles est-elle moins odieuse que celle de l'Edit de Nantes?

Lorsqu'à Toulouse Calas eut été traîné à Véehafaud , dans toutes les conivétà protestan*tes y om répandbt avec profusion la gravure qui repréaentoit son supplice ; pourquoi n'a-t-on pas fait des gravures représentant le supplice de tant de prêtres cath- pliques pendus)adis en Angleterre y uniquement pour avoir célébré la iliesse ^ et dont Févéqae Chaloner a publié l'histoire?

Quand, ' au sein de la Convention nationale, de » prêtres catho-
liques . des ministres protes^

tans, abdiquèrent leurs fonctions et blasphémè*rent contre la
révélation , chez vous on en parla avec horreur ; on imprima des
sermons , et d'autres ouvrages , contre YathéUfrte fran^ çais :
car sans doute pour alimenter des haines si abusivement nom-
mées religieuses , on sup* posoit que cette doctrine désolante
étoit généralement professée en France. Mais ignoret-on que vos
lois invitent les prêtres catholiques à l'apostasie , en)es alléchant
par des pensions ?

Lorsque la violence eut arraché de Rome le chef vénérable de
l'Eglise Catholique , les chaires de l'Eglise Anglicane et celles des
Dissenters retentirent d'applaudissemens. On fit une < dépense
d'érudition , pour prouver que le mo-* ment de la chute du pa-
pisme étoit arrivé , et qu'enfin alloient s'accomplir les folles pré-
dictions de Juricu , qu'on s'empressa de réimprimer. Le dénoue-
ment les a-t-il vérifiées ? Pie VII long-temps captif, précisément
pour avoir refusé d'accéder à une coalition formée contre l'Angle-
terre , est sur le siège que lui et ses auc-

(6i) cesseurs occuperont jusqu'à la consommation des siècles.

Cesseroni: - elles enfin ces déclamations dans lesquelles on
suppose que nous attribuons au Pape Pinfaillibilité personnelle ,
le pouvoir de déposer les chefs des états , de délier du serment de
fidélité et de l'obligation de garder la foi aux hérétiques ? Cent
fois on. a réfuté ces calomnies auxquelles ne croient pas sans
douté mais feignent de croire ceux qui les débitent. Elles sont
repoussées avec horreur , p^r les dé saveux du clergé catholique
de la domination britannique.

Les rêveries d'ineptes scholastiques , les asseïtions de quelques théologiens ^ adulateurs ^ j'ai presque dit blasphémateurs, les prétentions de quelques pontifes entraînés par les préjugés de leurs siècles ou par l'ambition , n'entrent pas dans notre symbole} non jamais elles ne furent l'objet de notre croyance , ces doctrines que l'évêque anglican Thomas Barlow avoit exhumées des fausses décrétales, et d'autres écrits actuellement tombés dans les égouts de

. (60 l'histoire. Etji quelle époque lesimputoit-il aux Catholiques? c'est lorsque l'Eglise Gallicaie dans ses jours de gloire , par l'organe de Bossue t , proclamoit les maximes qui constituent le droit primitif et inaliénable de toutes les Eglises , et qui furent défendues si Tîctorieusement par celle d'Afrique. D'après cela , peut-on supposer de la droiture chez des hommes qui y n'étant pas Catholiques , s'obstinent à vouloir insérer dans notre profession dogmatique des erreurs que nous rejetons ?

Parce que nous admettons la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie , y a-t-il de la bonne foi à dire dans votre serment du test que la messe est une idolâtrie , et de nous assimiler à tout ce que le paganisme offre de plus hideux ? Cette injure s'adresse non- seulement a l'Eglise Latine , mais aux Russes , aux Grec^ unis et non unis et à tous les Chrétiens Orientaux y qui professent comme nous le dogme de la présence réelle. Les Luthériens même y pat leur doctrine de Vimpanation , pourraient bien avoir quelque teinte dHdoiâtrie , je parle des

(65) anciens Luthériens , car ceux d'aujourd^huu.... Si Lutter et Calvin revenoient au monde , ils seroient bien surpris en comparant leur croyance avec la crc^ance actuelle des sectes qui ont enaprunté d'eux leur dénomination ; et quant à ceux cpîi prêtent

le serment du test y ils déclarent par là qu'ils rejettent un article de notre foi : mais pourroit-on nous dire ce que croient la plupart d'entre eux ? Cette observation s'applique à toutes les sociétés protestantes , où l'un , interprète suprême de l'Ecriture Sainte, y trouve ce qui lui plait.

Iriraient-on toujours sur votre colonne , appelée le Monument qui que l'incendie de Londres en 1666, est l'ouvrage des Catholiques » tandis que l'histoire atteste le contraire ?

Votre liturgie , sous la date du 5 novembre y attribue à l'Eglise Catholique la conspiration des poudres , puisque le crime de quelques individus est appelé une trahison papiste en mentionnant à la vérité qu'il n'outrage-t-on pas l'auteur de toute vérité ? .

Maintenant on a tenté de persuader à la na-

(64) nation anglaise que sa constitution courrait des risques , si les Catholiques en partageaient tous les avantages. Mais ces Catholiques , dont la religion a civilisé vos ancêtres , ont-ils manifesté moins d'attachement que vous à la cause de la liberté ? Eûtes-vous jamais des monarques qui aient montré plus d'amour pour cette liberté et plus de respect pour la souveraineté nationale qu'Alfred le Grand et saint Edouard ? Combien de fois ne vous a-t-on pas rappelé que cette grande charte y exposée au British Muséum à la vénération , est l'ouvrage de vos pères catholiques, des partisans de l'ancienne foi, l'ancienne religion, l'ancienne église par ses expressions employées au Parlement , même par des évêques anglicans , qui , par là, taxoient leur église de nouveauté (i).

(i) y »The speeches of Doctor Dremgole, 8th. Dublin y citée à la suite de cet ouvrage , la pièce intitulée : l'indication etc., p.

XXV. Il est à remarquer que des édits publiés en Hollande , au Seizième siècle , par le prince d'Orange , de concert avec les nobles confédérés , en parlant du coite catholique^ l'appellent également l'an-

(65) A toutes les sessions ou l'on a discuté sur l'émancipation des Irlandais , sont arrivées des pétitions contre leur demande. Je ne ferai pas aux signataires l'outrage de croire qu'elles ont été provoquées par une tactique usitée en France , où tant de pétitions , tant d'adresses , pour des mesures les plus désastreuses , ont été souscrites par des hommes, qui ont successivement adulé Robespierre , Bonaparte , les Bourbons , et qui, pour de l'argent et des places, encenseroient simultanément saint Michel et Satan. Mais je remarque que ces pétitions , contre les Catholiques , étant peu nombreuses , elles n'expriment pas le vœu national , au lieu que celles qui sont dirigées contre la traite des Noirs ont recueilli des millions de signatures. Il seroit vraiment curieux de savoir s'il est des hommes qui, par une contradiction plus qu'étrange , ont à la fois voté pour la liberté des Africains et l'esclavage des Catholiques , et à

cienne religion. V. Jlist abrégée de VEglise d'Utrecht , (par da Pac de Bellegarde ,) 8». > ij65, pag, uij ei suiv*

quelle classe de la société ils appartiennent. Il est affligeant qu'un homme aussi recommandable que Porteus , évêque de Londres , ait mérité ce reproche (i).

Quand, chez vous , on répète le cri injurieux et banal no popery , point de papisme, sous prétexte que l'Eglise établie est en péril , on peut croire qu'il y a sinon suggestion^ au moins connivence de la part du clergé , qui craint l'invasion de ses dîmes , de

ses bénéfices ; de la part surtout des titulaires d'évêchés, doyens, prébendes , etc. et de ceux qui aspirent à leur succéder. Le clergé anglican , distingué par ses talents , a des titres incontestables à l'estime , mais peut-on ne pas remarquer avec douleur que la concession des droits de cité aux Catholiques trouve beaucoup d'antagonistes dans ce clergé , et particulièrement sur le banc des évêques, sauf quelques exceptions? Les noms honorables de Watson et de Bathurst (2), se présentent

(1) P^h, Quarterly review 181a, mars , pag. 42 et suiv. (a) V, 'Watson, évêque de Landaff Bathurst, évêque de Nonwich»

(67) SOUS la plume. Un Français a droit de faire ces observations , quand il a constamment plaidé la cause civile de toutes les sectes qui , dans son pays , étoient condamnées à l'esclavage politique.

L'Eglise Anglicane est une de celles qui ont le plus d'affinité avec l'Eglise Catholique : c'est un fait bien développé par le duc de Sussex , dans un très-bon discours en faveur de l'émancipation (i). Mais quelque divisées qu'elles soient entre elles les sociétés protestantes , toutes se réunissent contre la tige dont elles sont des branches séparées* Il semble qu'elles aient pour dogme commun l'aversion contre cette Eglise Catholique , qui , traversant les siècles , élève sa tête majestueuse au milieu des sectes qu'elle vit successivement naître et s'écrouler autour d'elle.

Si l'Eglise Anglicane court des dangers , c'est plutôt par les sociétés nouvelles qui , dans son

m < ^ ^ 1 .. I I I . I ■!■ ■■, ■■ ^ ,!■ . J I > i m . ^ 11 tmtm

(a) V. Thénau Annual register, c¹⁸¹² 8*. Lond¹⁹³ j
Briüflb 9nd forpifpi; etc. , |^{ag}. 11 1 et suir.

«ein, ont pris, de nos jours, un accroissement prodigieux , à tel point que lord Sydmouth , ministre et membre du conseil privé , craint que bientôt l'Angleterre ne soit réduite à n'a*voir plu³ qu'un établissement nominal pour son église et un peuple sec-taire (i).

Ces observations jettent delà lumière et peut-[^]tre amèneront-elles une décision , sur un point agité par vos publicistes , /^{^^}af^{aw}og^{^^}is^{^^} /^{^^}inconvéniens d'un établissement civil pour un culte quelconque. Des institutions de ce genre[^] pouvant être en faveur de l'erreur comme de la vérité , dans le premier cas, elles ne font que prêter au mensonge des appuis humains, doilt la vérité n'a pas besoin : fille du ciel , elle triomphé par des moyens dignes de sa céleste origine. Que ses ministres , pénétrés de leurs devoirs , unissent toujours à la solidité de l'instruction , l'efficacité du bon exemple , qui est le premier çles prédicateurs , ils feront des conquêtes réelles, tandis que l'Inquisition et les

(i) f[^], Dtomgole Vinâicaion , p. XXIX et XXX/ [^]

(69) Dragonnadesneferontjamais[^]ucdeshypcxciUes.

Ainsi, malgré tant d'efforts pour neutraliiier

ou du moins atténuer l'influence de l'Eglise Catholique[^] dans les possessions de la Grande- Bretagne; malgré ces instructions secrètes , envoyées de Carleton-House , le 22 octobre 181 1, au gouverneur du bas Canada[^] où l'oa recommande de substituer des ministres Protestant aux prêtres catholiques , dans les Mis-sions Indiennes (i), si ces pasteurs catholiques se distinguent de'

plus en plus par détendue des lumières et la régularité des mœurs ; s'ils rivalisent avec leurs frères protestans dans l'attachement à la cause de leur pays ; si, comme chrétiens et comme citoyens , ils sont toujours les modèles des fidèles confiés à leurs soins^; après avoir forcé l'estime publique , l'estime forcera à reconnoître la légitimité de leur réclamation , dans toute sa plénitude : peut-être n'est-elle pas très-éloignée l'époque où la plupart des Gou-

■ I II ' ■ > ■ I ■ i ■

(i) Elles ont été imprimées dans le journal Religiousa repertarj-jf inrist, Cork, juillet, 1814, et autres numérog.

(70) vernemens admettront en principe que les

droits civils et politiques , n'étant pas inhérens à la croyance , tout ce que peut Tautorité civile, relativement aux cultes, c'est d'empêcher qu'on ne les trouble et qu'ils ne troublent. En partant de ce principe , on écarte l'interminable discussion quia pour objet d'examiner si un acte de justice sera dégradé par des restrictions . et si un gouvernement protestant exercera le i^eto sur la nomination des évêques catholiques.

Hor^ dé V Eglise point de salut. Cette maxime invariable est dans ces derniers temps plus quVutre fois un sujet d'accusation contre nous^ cependant les sociétés protestantes, dans l'origine , prétendoient chacune être aussi l'unique voie pour arriver au ciel. Calvin censuroit amèrement les réformés de Francfort sur le Mein qui faisoient baptiser leurs enfans chez les Luthériens ; les Luthériens damnoient ceux d'en* tr'eux qui se faisoient Calvinistes (i). Toute»

(i) Voyez la Fie de Beauaobre père , k la fin de ses

(70 ces sectes, devenues latitudinaires depuis que

le zèle a fait place à l'indifférence , sont iiTilées de ne pas obtenir de l'Eglise catholique une réciprocité de concession religieuse que, sur uri point dogmatique, elles n'obtiendront jamais, i^urce que la vérité est une, et qu'il n'y a pas de route collatérale pour atteindre au même '^but. Je dirai donc à mon frère protestant:, comme catholique, je te crois dans l'erreur, mon devoir est de le plaindre , de demander au Père des lumières qu'il t'écLiire et de le faire tout le bien qui est en mon pouvoir; comme citoyens, nos droits sont égau'x , et si , quand il s'agit par exemple d'élire à des fonctionioi^ civiles , je préférois un catholique ignare et immoral à un protestant probe et instruit , cette partialité qui repousseroit le mérite et qui trahirpit les intérêts de la patrie, seroit un crime.

Ici s'adapte parfaitement l'hypotHese établie dans le chapitre précédent sur la manière dont

Remarques criiique» et pkUosophiquee sur le Nouveau {^estament, m-4\ La Haye ;| 174^,1. II, p. 279 et suiv.

(73) Toteroient les Blancs à l'égard des Noirs, si 4ous avoient l'épiderme africain. Au lieu d'une église protestante appuyée sur un établissement créé et maintenu par un gouvernement et un parlement de la même religion , supposonsl'in verse y qvie penseraient MM, Duigenan , Musgrave et tous ceux qui aujourd'hui se montrent les antagonistes des Catholiques? Cette question équivaut, ^ ce me semble , au syllogisme le plus pressant.

Beaucoup d'amis des Noirs dans les deux chambres se sont déclarés également amis des

Catholiques, et comme exprimer un avis au Parlement , c'est parler à la nation et même à l'Europe , la' publicité des débats les a signalés à l'estime publique. Il est dans le caractère anglais de procéder avec une maturité que nous appelons lenteur et qui contraste avec la précipitation française qu'on appelle, non sans raison, étourderie. Espérons qu'enfin la cause de la justice plaidée par l'éloquence , entraînera l'université des suffrages , ' et par un acte solennel réparera les iniquités accumulées pendant des siècles sur les Catholiques ^ sur les Dissenters^^

(73) et même aux Juifs ^ ces derniers ont été

moins vexés, soit parce qu'étant peu nombreux , ils offroient pour ainsi dire moins de surface à la persécution , soit parce qu'ayant avec le protestantisme moins de dogmes communs que le catholicisme, ils ont échappé plus facilement à l'explosion de la haine qui se manifeste surtout contre une société religieuse dont on redoute la rivalité. Mais lorsqu'au milieu du siècle dernier , après leur avoir accordé ^ on leur ravit les droits de naturalité , cette privation aggrava le joug de leur humiliation. Puisse arriver enfin pour les enfans d'Israël comme pour les Catholiques, le jour désiré dont ils avoient entre vu l'aurore !

Je n'ai pas la prétention de m'immiscer dans les déterminations du gouvernement anglais; mais qui pourroit contester à un étranger la faculté d'établir un parallèle entre la conduite de ce gouvernement sur la traite des Noirs et celle qu'il tient à l'égard des Catholiques ? L'identité de ma croyance avec la leur, fondée sur la conviction la plus intime, n'affaiblit au-

euement la force de mes réclamations; fussent-ils Musulmans ou Idolâtres^ en priant le ciel de désigner leurs yeux, j'invo-

querois avec autant de ferveur la droiture d'une nation à laquelle les amis de la liberté ont voué leur estime , à laquelle, pour l'accueil flatteur que j'en ai reçu, j'ai voué personnellement de la reconnaissance. Il est si affreux de haïr et de persécuter, si doux d'aimer et de faire le bien , si nécessaire d'être juste! En appelant à la jouissance des droits décile les portions d'elle-même qu'elle en avoit exclues, l'Angleterre accroîtra sa puissance et sa gloire; cette dette acquittée sera reçue comme un bienfait , et ne fera couler que des larmes de joie, tandis que l'incendie de Washington arrache de»

pleurs de désolation à toutes les âmes sensibles. Je remarque (et n'est-ce pas trop tard ?) que peut-être on contestera la justesse du titre de cet écrit. Épiloguer sur les accessoires pour faire-diversion sur le principal , est 'une, ruse polémique très^usitée ; je puis néanmoins cou^rir les chances d'une discussion grammaticale WT l'impropriété des termes.

Quoique dans nos temps modernes les Africains aient été spécialement l'objet du commerce infâme , appelé la traite y on ne peut restreindre l'acception de ce mot aux malheureux Noirs, puisque l'usage de voler, acheter et vendre les hommes, s'est exercé contre des in* dividus d'autres couleurs. De nos jours, un Français , fonctionnaire public à Chandernagor, faisoit la chasse aux Bengalis et les vendoit. Il eût continué cet horrible trafic si le lord Corn^wallis n'eût fait saisir les cargaisons. On a imprimé dernièrement c[ue] des Irlandais, réduits à la misère , ou débiteurs insolvables, sont de même transportés et vendus aux Etats-Unis (i). Les renseignemens, obtenus sur cet article, attestent que les faits sont exagérés, que d'ailleurs cette espèce de traite n'a plus lieu j et Certes, l'Irlande a bien assez de ses autres mabx.

L'art très-perfectionné d'asservir et de tourmenter les hommes, a des formes diversifiées à l'infini qui toutes peuvent se classer «ous les dé«

(i) V. Réfutation d'un écrit y etc. y pag. 48 et suiv.

(76) tiominations de traite et d'êclai/age* Peut^on

appeler autrement la vente de ces régimens Hessois , dont les touchans adieux étoient répétés par les échos de T Amérique? ,

Quand , pour verser tous les fléaux sur les rives de l'Ebre , de l'Elbe et de la Vistqle , des millions de Français , naguère arrivés à ^ puberté , étoient arrachés du sein de leUrs familles éplorées ; quand la fureur des conquêtes proposoit, et quand la lâcheté sanctionnioit ces conscriptions multipliées qui ont fait couler tant de s^ng et de larmes; quand, pour faire leur cour au monarque, des préfets levoient un double et même un triple contingent , c'étoit la traite sous un autre nom.

Les princes jouent les provinces, et les hommes sont les jetons qui payent : on attribue celte phrase à Frédéric, dit le grand ^ qu'un poète aimable et ingénieux a si bien désigné dans ce vers ;

ce On respecte un moulin ^ on vole une proTÎnce (i) » '

mmm

(i) M. Andrieux^

Elle est de nos jours cette expression dè^ penser des hommes : elle ne pouvoit naître qu'au milieu du carnage.

Ces grands troupeaux qu'on appelle nations sont, pour la plupart, des objets de commerce. A peine la liberté trouve-t-elle

quelques asiles dans des montagnes , des îles et des marais. Le despotisme étend sur le globe son sceptre de Ter. En Europe, on lui a cependant imposé quelque pudeur ; c'est un effet de la révolution française et du progrès des lumières qui ont fait pénétrer jusque dans les cours des idées saines ; de là sont résultés , entre l'autorité et la soumission , quelques arrangemens qu'on pourroit appeler des abonnemens politiques ^ et qui présagent pour des peuples un* état plus heureux ou moins désastreux. Déjà quelqueàns ont une représentation nation'alë ; mais plusieurs , contraints d'étouffer des plaintes , qui seroient punies comme cris de rébellion^ et n'entrevoyant de remède à leurs maux que * dans l'excès même de ces maux , sont réduits à désirer qui^ ; momentanément, ils s'accroîtr

(78) sent , et que Parc soit plus tendu , pour qu'enfin

il se rompe.

De tous les apologues que nous ont laissés les fabulistes, la morale de celui par lequel débute le recueil de Phèdre, est, sans contredit , de l'application la plus constante et la plus générale; cette lutte interminable de la force contre la faiblesse , est un problème dont on demanderait vainement la solution à la philosophie. Platon , Timée de Lucrèce et Gifféron , y avoient entrevu le phénomène d'une dégradation primitive. Le christianisme a révélé le mot de l'énigme; il épouvante le crime et console la vertu , en montrant, par delà les bornes de la vie, un tribunal auquel comparoient les sacrificateurs comme les victimes; mais loin d'interdire aux hommes les efforts qui, pour eux , pour leurs concitoyens et l'espèce humaine en général , peuvent amener «n meilleur ordre de ^ choses: > la religion leur ça fait l'injonction formelle. . ■' -' "

On ne peut se dissimuler qu'une défiance assez

généralisée, une guerre sourde existe entre ceux

(79) qui obéissent et ceux qui corrompent, qui abusent

ceux-ci veulent ne reconnaître pour eux-mêmes que des droits à exercer, et ne voient chez un peuple que des devoirs à remplir. Us redoutent qu'ils repoussent les hommes dont les opinions n'ont pas de souplesse, dont le caractère n'est pas malléable. Ferguson (i) a très-bien observé que le despotisme est doué d'une sagacité profonde, pour découvrir et attirer ceux dont il peut faire des complices. Il y a des individus qu'il aime et qu'il n'estime pas; il en est qu'il estime et qu'il n'aime pas. Cette considération explique pourquoi certaines gens obtiennent tout sous tous les régimes, une faveur que d'autres ne désirent et n'obtiennent sous aucun.

Lorsqu'après s'être long-temps débattue dans les angoisses un peuple est aux abois, que peut-il pour sa délivrance? Ira-t-il sur quelque mont Aventin attendre que, par la seule force d'inertie, il ait arraché à ses oppresseurs une transaction qui rende ses souffrances plus tolérables.

(1) Histoire de la Société civile, chap. dernier.

(80) tables; ou, comme les Américains, saura-t-il dérouler la charte de la nature pour y lire ses droits, et déployer l'étendard de l'indépendance, portant l'inscription : an appeal to heaven?

Si le remède est mal appliqué, il ne fera qu'envenimer la plaie. La bonté d'une cause permet, sans doute, d'interjeter appel à la bonté divine; mais la méritait-on lorsqu'on a détourné le cours de ses faveurs par un athéisme pratique; et une dépravation qui

infecte tous les rangs de la société? Dans la prospérité il est très-commun de méconnoître la main qui répand les bienfaits , ce n'est guère que dans les crises de malheur que les hommes , que les peuples élèvent leurs regards vers le ciel pour y trouver un consolateur. Preuve évidente, qu'ils sont mus plus communément par la crainte qu»

par l'amour. ; i

Quand on étudie la nature de l'homme , on entrevoit une distance énorme entre ce qu'il est et ce qu'il pourroit être. Quels progrès firent- Toient l'agriculture , l'industrie , les sciences, l'éducation, si on ne leur consacrait. seulement la

(81) , tiisième partie de ce que coûtent à une guerre ^

ruineuses , une représentation fastueuse et Un luxe dévorateur? En France il y a peut-être deux cents villes où ^ depuis quinze ans , de ^ réceptions de princes, des décorations fastueuses , des arcs triomphaux et des fêtes ont coûté plus d'argent qu'il n'en eût fallu bâtir y fonder des écoles y nourrir les pauvres et à provisionner les hôpitaux. Mais si les chefs des nations connoissoient la véritable gloire et les vrais intérêts, que d'efforts ils déploieroient pour élever les peuples à tout ce qui étoit glorieux, pur et sublime !

Le caractère européen a besoin d'une trempe nouvelle; en lui conservant toute la fermeté de la bravoure militaire , une civilisation mal dirigée l'a dépouillé du courage civil : à ce malheur (et c'en est un grand,) on ne peut remédier qu'en reprenant pour ainsi dire la société' dans ses élémens, en travaillant à rendre meilleurs la génération naissante et celles qui vont atteindre li

puberté. Le vice capital de l'éducation moderne , c'est de négliger le cœur en

cultivant Pesprit , de faire beaucoup pour Vun et presque rien pour l'autre ; alors les talens qui devraient seconder les bonnes mœurs , deviennent des armçs contre elles. N'espérons pas d'ailleurs que jamais les mœurs- puissent fleu* rir , si elles n'ont la religion pour appui. Ce bon ' Plutarque disoit avec raison qu'il seroit plus facile de bâtir une ville eu l'air que d'établir une société sans culte.

\ A cette réforme salutaire pourroient contri-

buec puissamment les hommes qui cultivent leur raison et particulièrement les écrivains , si par une sainte confédération ils travailloient sans relâche à répandre des idées lumineuses , a inculquer des sentimens généreux. Quelquesuns se sont voués à l'ignoble métier de prêcher l'abjection au lieu de la soumission. Optimistes politiques , décidés à encenser qqiconque a le sceptre de la puissance , ils embouchent la trom* pette de la louange , dès qu'à leurs yeux on fait briller de l'or et des rubans ; mais il en est aussi qui, respectant la dignité de l'homme, abjurant les rivalités et les haines , sont dévorés du

(53) besoin d'être utiles , et sur lesquels reposent

l'estime et la confiance publique.

Les poètes nous ont répété souvent i^u'Astrée (la vertu) est remontée au ciel , et que la Vérité est redescendue au fond du puits. Cette fiction prend un caractère de réalité , quand on considère quel empire exercent le vice et l'er- ' reur. L'énergie de la vertu et la défeïlse de la vé-» rite sont rarement impunies ;

celle-ci d'ailleurs est réputée en France marchandise de contrebande Jusqu'à ce qu'elle ait comparu à la douane de la pensée et obtenu son passeport à la censure dont le ciseau écourte et taille arbitrairement. Si elle mutile cet écrit, qui passera nécessairement sous ses yeux , du moins elle ne pourroit sans crime en accuser l'intention. Plus empressé de recevoir des conseils que d'en donner ; invoquant de^ lumières, parce que j'ai des miennes une juste défiance, citoyen p^ible, j'ai cru devcnr, en présence de deux nations trop longtemps divisées, plaider la cause de l'humanité^ et présenter le tribut de iiies réflexions.

Sans la religion , les tnœurs , la bonne foi ,

l^éconoiiiiie , un état n'aura jamais qu'âne exis* tenoe précaire. Ce sont là des vérités triviales; is peut-on répéter trop souvent qu'il n'y a I d'autres moyens pour resserrer ksliens entre

pas d autres moyens pour resserrer lesuens enti les gouveroans et les gouvernés , ideotifi(leurs intérêts et fonder le bonheur sur une base inébranlable ?

EG]to5^ IXPIUMCirm

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/delatraiteetdeloogrgoog>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.